



École de
la Clé-d'Or

Avis de Convocation

Saint-Antoine-de-Tilly, 15 septembre 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE LA CLÉ-D'OR**

Madame,
Monsieur,

Il me fait plaisir de vous convoquer à la rencontre du Conseil d'établissement qui aura lieu

**le mardi 20 septembre 2022
à 18 h 45
au local d'anglais de l'école**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour cette rencontre.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Julie Lessard
Directrice

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 



École de
la Clé-d'Or

Conseil d'établissement

École de la Clé-d'Or

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

18H45

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la rencontre
- 1.2 Présences et vérification du quorum
- 1.3 Modalité des rencontres (présence)

2. SECRÉTARIAT

- 2.1 Secrétariat (proposition d'un horaire)
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 juin 2022 (📁 documents)
- 2.4 Suivis au procès-verbal
- 2.5 Retour sur l'assemblée générale de parents tenue le 7 septembre 2022
- 2.6 Révision du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2022 (📁 documents)
- 2.7 Déclaration d'intérêts (📁 document)

3. QUESTIONS DU PUBLIC

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

- 4.1 Procédure d'élection pour combler les postes au CE
 - 4.1.1 Président (e)
 - 4.1.2 Vice-président(e)
 - 4.1.3 Représentante au comité de parents : Mme Emmanuelle Lord-Roger (AG 07-09-2022)
 - 4.1.4 Substitut au comité de parents : M Patrick Chaîné (AG 07-09-2022)
 - 4.1.5 Représentant (e) de la communauté
- 4.2 Proposition et adoption du calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2022-2023 (📁 documents)
- 4.3 Adoption de deux mesures en lien avec la gratuité scolaire
- 4.4 Approbation des activités éducatives (@ document séance tenante)
- 4.5 Activité de financement et déjeuner de Noël
- 4.6 Activités / voyages de fin d'année

- 4.7 Budget « Aide aux parents »
- 4.8 Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement 2022-2023
- 4.9 Adoption de la régie interne du service de garde 2022-2023

5. INFORMATIONS

- 5.1 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (@ document séance tenante)
- 5.2 Premières communication, bulletins et rencontres de parents (@ document séance tenante)
- 5.3 Élaboration du projet éducatif 2023-2027
- 5.4 Présentation de l'acte d'établissement 2023-2024 (@ document séance tenante)
- 5.5 Lumière extérieure

6. RAPPORTS

- 6.1 Rapport du président
- 6.2 Rapport de la direction
- 6.3 Rapport des enseignantes
- 6.4 Rapport du service de garde
- 6.5 Rapport de la représentante au comité de parents

7. AUTRES POINTS

- 7.1 Date de la prochaine rencontre

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Saint-Antoine-de-Tilly, 15 septembre 2022